

## Proposition de texte pour le thème I

### «Les évolutions de la formation»

Ce thème se propose d'aborder les évolutions récentes que connaissent les formations supérieures soumises aux dernières réformes, tout en les mettant en perspective avec les attentes et les besoins des jeunes et des personnes en reprise d'études ou en VAE, ainsi que de la société en matière d'accès aux diplômes, aux savoirs et aux qualifications.

Le paysage des formations du supérieur a subi de nombreuses évolutions depuis quelques mois : lancement du plan France Université Numérique (FUN) par le MESR, élaboration d'une Stratégie Nationale pour l'Enseignement Supérieur (StraNES) définie par la loi du 22 juillet 2013, mais aussi la publication du Cadre National des Formations (CNF) et le vote au Parlement de la nouvelle organisation territoriale de la République- dont la traduction dans la structuration des académies est encore inconnue. Cette dernière risque d'avoir des conséquences majeures sur les offres de formations, tant en termes de contenus, d'organisation, d'objectifs que de moyens. Les différents acteurs (étudiants, personnels de l'ESR, partenaires des établissements) ont été confrontés aux impacts de ces plans, stratégies et réformes mis en œuvre par les différents gouvernements qui se sont alignés sur une logique entrepreneuriale de l'ESR imposées par la stratégie européenne Horizon 2020. Mais la demande sociale et la résistance animée par le SNESUP dans les organes de discussions avec le MESR (CNESER, CSL, CSM...) ont permis d'écarter les mesures les plus régressives qui conduiraient inexorablement à la disparition du service public de l'ESR et à sa privatisation.

Le SNESUP-FSU s'est toujours opposé à la marchandisation des diplômes et des certifications, à l'employabilité comme critère d'évaluation des formations et à la sélection à l'entrée en Licence et en Master. Sa démarche syndicale est basée sur l'analyse critique et la prise en compte des besoins de formation, les libertés pédagogiques, le caractère émancipateur du service public de l'ESR, la culture du doute et de l'esprit critique, la formation par et pour la recherche, la double finalité de sortie diplômante et de poursuite d'études, le rapprochement des filières post-bac avec l'université et la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

Se donner les moyens de démocratiser l'accès et la réussite du plus grand nombre dans l'enseignement supérieur et cela quels que soient l'origine sociale ou territoriale, le genre, les convictions ou l'âge d'un individu nécessite l'implication de tous et demeure une nécessité absolue pour notre société dans un monde en pleine mutation. Cela suppose notamment une prise en compte de la diversité des publics étudiants, la mise en place de voies de réussite adaptées à leurs projets et à leurs profils et s'appuyant sur leurs acquis.

Le SNESUP-FSU ne cesse d'agir pour une régulation nationale des formations et des diplômes, tout en soulignant le rôle des instances représentatives de concertation au niveau local et territorial en vue d'un maillage concerté des cursus à l'écoute des besoins de formation et de qualification.

Le SNESUP-FSU s'est doté d'un cadre de réflexion et d'action. La question de l'apprentissage / alternance a été abordée dans le texte "*Diversifier les modalités de formation pour améliorer les conditions de réussite ? L'apprentissage, l'alternance*" adopté lors du dernier congrès à Lyon. En outre, le syndicat a élaboré de nombreuses contributions sur « l'évaluation », l'accès et la réussite pour tous les publics à l'ESR, la « régionalisation » de l'ESR et le « numérique ». Elles ont été adressées au CNESER, au CSL, au CSM, au CESEE, au Comité de la StraNES et publiées dans le mensuel. Elles ont permis de faire progresser nos idées et notre vision de l'ESR, et de les faire partager.



### **Casser les barrières disciplinaires dans la formation**

Défendre des formations ambitieuses pour les citoyens, c'est chercher à décloisonner les disciplines tout en conservant leurs spécificités. Même si chaque grand secteur de formation (sciences et technologie, santé, sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts, etc.) possède ses propres théories et méthodes, il ne doit pas exister de hiérarchie entre disciplines, selon, par exemple, leur caractère plus ou moins appliqué, leur utilité perçue ou encore les moyens matériels engagés. Défendre l'interdisciplinarité, c'est soutenir le fait que chaque formation s'ouvre à d'autres champs disciplinaires. C'est aussi favoriser le travail collectif au sein des équipes pédagogiques. L'individualisme et le cloisonnement n'e sont pas uniquement le fait de comportements "consommateurs" si souvent dénoncés dans les nouvelles générations. C'est aussi de notre fait à nous, personnels enseignants dans les universités. Certes les politiques d'évaluation tous azimuts portant aussi bien sur les personnels que sur les structures de formation et de recherche y participent largement. Mais cela ne doit pas nous exonérer d'interroger nos propres pratiques. Construire de nouvelles formations, penser l'innovation pédagogique, soutenir un ESR émancipateur, c'est se donner les moyens, collectivement, de casser les barrières disciplinaires afin de varier les points de vue et les pratiques et, ainsi, de permettre aux étudiants de s'adapter à la complexité du monde.

### **Pour le renforcement des articulations lycées/enseignement supérieur**

L'arrivée dans l'enseignement supérieur est l'occasion pour les nouveaux bacheliers de s'ouvrir à de nouveaux et vastes horizons . Cela implique pour les néo-bacheliers des ruptures à deux niveaux : sur les enseignements et sur les méthodes de travail. Il est primordial d'accompagner ces néo-bacheliers par une articulation cohérente et forte entre le lycée et l'enseignement supérieur. Il s'agit, notamment, de développer des échanges sur les contenus des programmes et les pratiques pédagogiques. Il est également nécessaire de tirer des bilans de cette articulation pour créer les conditions de réussite des étudiants, c'est-à-dire les préparer à ces changements et les accompagner ensuite durant la Licence. Cela nécessite le rapprochement des financements du premier cycle universitaire de celui des classes préparatoires. Le développement de l'articulation lycée / enseignement supérieur ne doit pas aboutir à la création de collèges universitaires découplés de la recherche, mais doit au contraire constituer le socle nécessaire pour les poursuites d'études en master puis, le cas échéant, en doctorat.

La politique régionale ne doit pas viser une fausse "excellence" fondée sur le marché du travail d'un bassin régional, entraînant de fait ségrégation et exclusion. Elle doit, au contraire, s'inscrire dans une politique globale (nationale, européenne, voire mondiale : universelle!) d'élévation du niveau de qualification et de connaissances de la société, notamment au travers du maillage universitaire et de ses regroupements (fusions, COMUE).

### **Le pilotage par l'argent normalise les pratiques**

Les appels à projets, qu'ils soient en recherche ou pour les formations, créent un effet d'opportunité au sein de la communauté universitaire. Les collègues se lancent alors dans une course effrénée aux budgets mais, s'il y a beaucoup de participants, bien peu en sortent gagnants. On entre alors dans un mécanisme « boule de neige ». Ceux qui ont bénéficié des premiers budgets deviennent les mieux placés pour postuler aux appels suivants et ainsi de suite. Cela renforce une logique de « concentration » mais aussi de normalisation des pratiques pédagogiques et de recherche. En effet, les appels à projet favorisent surtout l'émergence de projets basés sur le court terme, sur des innovations de continuité, avec une production massive de données. Ceci se fait au détriment



d'autres pratiques plus exploratoires nécessitant un temps de développement plus long mais qui peuvent également viser des innovations de rupture. Les appels à projets à court terme et très ciblés ne favorisent guère, voire pas du tout, la diversité des pratiques et des méthodes, qu'elles soient pédagogiques ou de recherche. De plus, cette logique de course effrénée ne contribue pas à la réussite des publics accueillis dans le supérieur dont la diversité va continuer de croître.

La course aux financements pour les activités pédagogiques se traduit aussi par une volonté de proposer le développement de formations en apprentissage ou en formation continue, non pour des raisons pédagogiques ou la réponse aux besoins, mais pour pallier le manque criant de moyens financiers, les taux d'inscription en FC n'étant pas réglementés nationalement.

Dans le contexte d'austérité que nous connaissons, comment tenir les objectifs de réussite fixés par le MENESR tout en diversifiant les types de publics accueillis ?

### **La sélection pour pallier le manque de moyens en licence et en master ?**

C'est ce nœud gordien que la sélection prétend trancher ! L'accroissement du flux et de la diversité des étudiants en Licence et plus particulièrement en L1 (âge, parcours antérieur, projet personnel), ne doit pas nous conduire à des solutions telle que la sélection ni à rejeter le problème sur le pré-bac. Cela requiert à l'inverse un accueil et un accompagnement dans des parcours personnalisés (approches, progressions, maquettes) et aménagés sur la durée (DUT en 2 à 3 ans, Licence en 3 à 4 ans).

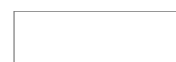
La sélection, accroît le déterminisme social. Lutter contre la sélection et pour des pédagogies adaptées aux différents publics, c'est aussi offrir aux étudiants des alternatives avec un choix de mentions et de parcours dès le L1 mais aussi des passerelles s'ils viennent de STS ou d'IUT, à proximité de leurs domiciles. Cela pose la question du renforcement des mécanismes d'aides aux jeunes : APL, aide aux dépenses de transport et surtout l'allocation d'autonomie promise. Dans l'attente, il faut accroître le nombre de bourses et leurs taux en tendant vers une véritable politique d'accompagnement financier de tous les étudiants. Les dispositifs d'accompagnement en début de licence doivent être inscrits dans le Projet d'établissement et soutenus par le MESR. L'Admission-Post Bac doit permettre à tous les bacheliers de pouvoir accéder à une information objective et à un conseil éclairé (mention, parcours...).

Le SNESUP-FSU s'oppose à toute forme de sélection tant à l'entrée en Licence qu'à l'entrée en Master ou entre M1 et M2. Qu'il ait ou non une dominante recherche ou professionnelle affirmée, le Master est un bloc qui doit combiner recherche et formation sur les deux années. Tout étudiant qui a validé une licence doit pouvoir accéder de droit à un master correspondant à son parcours antérieur (domaine, mention, spécialité...). Il nous faut avancer sur les conditions de mise en œuvre de ce droit. Notamment, la création d'une liste de parcours-type de licence en cohérence avec une mention donnée de Master serait un premier pas. Renforcer l'articulation de la Licence avec le Master passe aussi par le brassage des équipes de formation et la possibilité pour tous les collègues de pouvoir enseigner à tous les niveaux du L1 au M2, sans hiérarchie présumée.

### **D'une souffrance individuelle au plaisir du travail en équipe...**

L'exacerbation de l'évaluation individuelle est source de nombreuses souffrances au travail. Elle ne permet pas de créer les conditions propices à un travail collectif des équipes ni à la saine émulation entre collègues.

Dans l'ensemble des sections CNU, il conviendrait de favoriser la réelle prise en compte des pratiques pédagogiques et des activités au sein des équipes de formation (élaboration de contenus, recherche éventuelle de partenariats, mise en œuvre concrète des maquettes, etc). Pour cela, il est primordial de tenir compte du contexte et des conditions de travail des collègues. L'investissement



Proposition de texte pour le thème 1: Évolutions des formations

des collègues dans les formations serait ainsi mieux reconnu et le travail collectif serait renforcé, quel que soit le niveau enseigné (du L1 au M2).

Le SNESUP-FSU doit être force d'analyses de fond, de réflexions critiques et de propositions constructives et rassembleuses sur les formations. Il doit notamment se donner des mandats (ou les préciser) sur le « *numérique* », la « *pédagogie innovante* », la « *formation initiale et continue des enseignants du supérieur* », la « *régionalisation des offres de formation* », « *les rapprochements entre les différentes filières post-bac et universitaires* », « *l'apprentissage* » y compris dans la fonction publique, la « *sélection* » (entrée en Licence, Master...), l'« *accréditation des formations du supérieur* », la « *Formation Tout au Long de la Vie* » dont la demande est de plus en plus croissante.

Tels sont des axes de réflexion proposés par le thème 1.

